Lifelong Learning Programme

INTERPRETING OUR EUROPEAN HERITAGE

Programme d'apprentissage tout au long de la vie 2007- 2013 (2012/C 232/04)
Sous- programme Leonardo da Vinci. Appel d'offres 2013 EAC/S07/12
Action "Transfert d'innovation "
Numéro du projet: 2013-1-ES1-LEO05-66707

"INTERPRETER NOTRE PATRIMOINE EUROPEEN"

ECVET pour la transparence et la reconnaissance des acquis de l'apprentissage et de la qualification dans le secteur européen du tourisme.

WP 6 – Test pilote sur la mise en œuvre du protocole d'accord - MoU ECVET pour une nouvelle qualification européenne dans le tourisme « Interprète du patrimoine européen

R14_Rapport sur l'adaptation/mise à jour du cadre régional et national des qualifications dans les pays partenaires aux nouvelles qualifications européennes communes

"Interprète du patrimoine européen"

Septembre 2015

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne. Cette publication reflète uniquement le point de vue de l'auteur, et la Commission ne saurait être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

INDEX

1. Adaptation / mise à jour du cadre national et régional des qualifications du secteur du tourisme dans les pays partenaires. 3

Pays: Espagne 4

Pays : Italie – Région Ombrie 5

Pays : Hongrie 6

Pays : Belgique 7

Pays : Autriche 8

Pays: Slovénie 9

Pays : Allemagne 10

Adaptation / mise à jour du cadre national et régional des qualifications du secteur du tourisme dans les pays partenaires.

Le consortium a adapté et mis à jour les contenus des deux qualifications professionnelles de "guide interprète" et "hôte interprète" dans le cadre régional et national des qualifications tout en tenant compte des exigences du marché, des parties prenantes et des résultats du lot de travail 2 –*"Analyse et recherche préalable dans les pays partenaires sur le secteur professionnel du tourisme concerné par les "activités d'interprétation du patrimoine"* -.

L'adaptation/mise à jour ont été menées par chaque partenaire moyennant la section C- crédits ECVET portant sur les compétences spécifiques territoriales (nationales/régionales) des profils professionnels contenus dans le produit du lot de travail 4- conception des profils professionnels dans le secteur du tourisme: "GUIDE INTERPRETE ET HOTE INTERPRETE"-.

Le tableau ci-après montre l'affectation des crédits ECVET concernant les compétences communes à tous les pays partenaires (section A et section B) et des Crédits ECVET pour les compétences spécifiques.

	Crédits ECVET pour les compétences communes à tous les pays partenaires	Crédits ECVET pour les compétences spécifiques de chaque pays partenaire	Total crédits ECVET
Section A – crédits ECVET liés aux compétences transversales communes aux profils professionnels	40		40
Section B – crédits ECVET liés aux compétences européennes communes et spécifiques à chaque profil professionnel : hôte interprète et guide interprète	12		12
Section C – crédits ECVET liés aux compétences spécifiques (nationales/régionales) des profils professionnels		8	8
Total	52	8	**60**

Pays: Espagne

Afin d'assurer l'adapatation/ insertion des profils professionnels de *Guide interprète et de Hôte interprète* dans le cadre national des qualifications, le partenaire espagnol a entamé un dialogue pour l'intégration des compétences des deux profils professionnels établis dans le MoU, selon les critères de l'Institut national des Qualifications (INCUAL), dans le Système Espagnol des Qualifications. La procédure d'intégration dans le catalogue est compliquée et demande un suivi.

A cette étape du projet, le partenaire espagnol a défini trois compétences nouvelles dans son annexe : administration et gestion marketing ;communication en anglais et communication en espagnol. Le but était l'adéquation des compétences standards aux qualifications de « guide interprète » et de « hôte interprète » dans le cadre national des qualifications et à la réalité du secteur du tourisme, notamment pour ce qui est des activités d'interprétation du patrimoine.

En outre, le partenaire espagnol a ajouté 13 crédits ECVET pour les « stages professionnels et de formation » dans la section crédits ECVET portant sur des compétences spécifiques (nationales/régionales) des profils professionnels- conformément au système de EFP espagnol (l'éducation et la formation professionnelle en Espagne a une durée de deux ans et les apprenants alternent les cours en classe avec l'apprentissage sur le lieu de travail).

Les activités d'adaptation des compétences standards de « guide interprète » et de « hôte interprète », illustrées et formalisées dans le cadre national des qualifications, ont été réalisées conformément aux règlements nationaux sur la formation professionnel (Loi organique 5/2002; RD 1538/2006; RD 34/2008 et RD 1224/2009) et ses modifications ultérieures.

Pays : Italie – Région Ombrie

Les activités des partenaires italiens pour l'introduction dans le cadre national des qualifications des nouvelles normes européennes dans le secteur du tourisme définies dans le MoU et signées dans le cadre du projet INTERPRETER NOTRE PATRIMOINE EUROPEEN pour les qualifications de Guide Interprète et de Hôte interprète, ont été menées par la région de l'Ombrie, puisque les régions italiennes ont un pouvoir législatif exclusif en matière d'éducation et de formation professionnelle. Les régions sont aussi responsables de la conception des curricula de EFP (les qualifications relevant du cadre régional sont reconnues au niveau national, conformément au décret législatif 13 du 16 janvier 2013).

Les activités d'adaptation des normes concernant la qualification de guide interprète et de hôte interprète, illustrées et formalisées dans le MoU, en vue d'en assurer l'insertion formelle dans le cadre régional de la région de l'Ombrie (*Repertorio dei Profili Professionali della Regione Umbria*) ont été réalisées conformément aux règlements régionaux sur la formation professionnelle, notamment la DGR 51/2010 *Directive sur le système régional des normes sur la formation, la validation et la certification* et ses modifications ultérieures.

En vue de l'adaptation/introduction des normes sur la qualification de « guide interprète » et de « hôte interprète » dans le cadre des qualifications de la région de l'Ombrie (ainsi que dans le cadre national), les partenaires du consortium italien ont mis en œuvre la procédure de dialogue avec les départements régionaux compétents pour rédiger et remettre la documentation pertinente aux services régionaux de l'éducation, l'Université et la recherche. Entre autres, une proposition technique pour l'introduction officielle des normes sur la qualification professionnelle dans le cadre régional *Repertorio dei Profili Professionali della Regione Umbria*. La proposition, axée sur les normes régionales sur la formation, intègre tous les résultats de l'apprentissage définis dans le MoU. Les mêmes partenaires ont commencé une collaboration avec le service régional compétent en vue de dégager un modèle de formation (*Standard di Percorso Formativo*)

devant être ajouté au répertoire officiel des modèles de formation de la région de l'Ombrie. (*Repertorio degli Standard di Percorso Formativo*).

Pays : Hongrie

Tradenet Global a défini 3 compétences devant être ajoutées aux profils professionnels du secteur du tourisme de « guide interprète » et de « hôte interprète ». Les activités portant sur ces compétences sont les suivantes :

- administration et gestion marketing
- Communication en Hongrois
- Communication en Anglais

En Hongrie, la gestion administrative et de marketing est demandée à ceux qui travaillent comme interprète. Comme la plupart des professionnels sont des travailleurs indépendants, ils doivent connaître comment gérer la comptabilité de base et les principes de budget ainsi que les activités de marketing liées aux services d'interprétation. Dans d'autres cas, les interprètes travaillent dans des PME (comme les bureaux locaux du tourisme) qui requièrent des compétences de base sur des les questions financières, de gestion et de marketing.

Les compétences linguistiques en Hongrois constituent un atout car, si les services d'interprétation s'adressent à des hongrois, l'interprète est tenu à communiquer en hongrois (puisque peu de gens et notamment les personnes âgés maitrisent une langue étrangère).

La communication en anglais est tout aussi obligatoire- niveau minimum requis B2 CEFR. Dans pas mal de cas, l'interprète fournit le service aux étrangers et par voie de conséquence l'anglais est crucial.

Pays : Belgique

Diesis a crée 2 nouvelles compétences concernant la gestion d'entreprise et la maitrise des langues qui doivent être ajoutées à l'annexe de la Belgique.

S'agissant de la Belgique, la gestion d'entreprise n'est demandée qu'aux professionnels indépendants. En effet, nombre de guides et des professionnels de l'interprétation travaillent pour des organes publics de promotion du territoire comme les bureaux locaux du tourisme, les DMO et ils embauchent des guides. Diesis a décidé que les guides salariés ne doivent pas acquérir des compétences spécifiques liées à la gestion, à l'aspect juridique, administratif et de marketing, puisque dans la plupart des cas il y a des départements affectés à la réalisation de ces tâches. Ils sont parfaitement capables de guider et d'interpréter sans avoir une connaissance de base de la partie administrative.

En outre, la question linguistique est très importante pour la Belgique étant donné la présence de trois langues officielles : flamand, français et allemand. Selon la localisation du guide, il est très important d'avoir une connaissance de base des langues parlées au niveau national et régional. Il ne faut pas oublier non plus que Bruxelles est la capital de l'Europe et que l'anglais parlé est une compétence très importante.

Pays : Autriche

Dans le but d'adapter et de mettre à jour les compétences des profils professionnels de « Guide interprète » et de « Hôte interprète », une procédure de consultation a été enclenchée pour la mise en ouvre de l'ECVET dans l'éducation non formelle en Autriche. L'objectif général est de concentrer le curricula de l'éducation des adultes sur l'utilisation des acquis de l'apprentissage et de permettre la transférabilité à l'éducation formelle et non formelle.

Le IBW (institut für bildungsforschung der wirtschaft) pour le compte de BMUKK, devra diffuser l'idée de ECVET auprès des institutions d'éducation pour les adultes, stimuler leur intérêt et débattre sur les opportunités possibles. En outre, la compatibilité de l'ECVET sera vérifiée pour les qualifications professionnelles de « guide interprète » et de « hôte interprète ».

Les activités d'adaptation/mise à jour des compétences du « guide interprète » et de « hôte interprète », illustrées et formalisées dans le MoU ECVET pour leur insertion formelle dans le cadre national des qualifications de l'Autriche, ont été menées conformément aux règlementations nationales sur la formation professionnelle.

Finalement, le partenaire autrichien a défini trois nouvelles compétences dans son annexe : l'administration et la gestion du marketing ainsi que la communication dans une deuxième langue. Les professionnels impliqués dans les activités d'interprétation du patrimoine dans le secteur du tourisme doivent acquérir des compétences de base dans la gestion administrative et des principes budgétaires liés aux services d'interprétation. En outre, une deuxième langue est nécessaire pour assurer la qualité des services aux clients.

Pays : Slovénie

L'adaptation du cadre national des qualifications a été une activité importante, étant donné que aucune qualification ne porte sur l'interprétation du patrimoine. Dans le but d'assurer des services de très haute qualité le partenariat a mise au point une qualification pour deux métiers : guide interprète et hôte interprète. Puisque le patrimoine a une importance globale pour les communautés locales aussi, il peut être axé sur plusieurs approches, opportunités et défis. Le bon développement passe par l'introduction de nouvelles qualifications et formations. Ce faisant, de nouveaux emplois et la qualité dans la présentation du patrimoine peuvent être assurés. NEC a révisé l'ensemble des qualifications nationales existantes et après avoir interviewé et discuté avec plusieurs parties prenantes (publiques et privées) un plan a été dégagé pour mettre à jour le cadre national des qualifications du tourisme. 2 métiers : guide interprète et hôte interprète ont vu le jour.

Le centre de développement régional a appuyé nos qualifications avec le réseau des artisans et décidé de mettre en place la formation concernant les deux nouvelles qualifications dans le cadre du projet « interpréter notre patrimoine européen ». Le réseau des artisans de la Slovénie a également introduit ces formations dans le futur plan d'activités du réseau.

Pays : Allemagne

La procédure de mise à jour et d'adaptation des compétences pour les qualifications de guide interprète et de hôte interprète dans le cadre national et régional des qualifications découlait de l'analyse sur la situation de l'interprétation du patrimoine réalisée dans le cadre du lot de travail 2.

Cette analyse a permis de mettre en exergue des profils professionnels relevant du secteur du tourisme et de l'interprétation du patrimoine. Les profils professionnels sont : "guide naturaliste et guide de paysage certifié, guide de randonnée » et le «Guide de randonnée pédestre et formateur-C randonnée", tant à l'intérieur au niveau 3 du EQF.

L'adaptation et la mise à jour de deux qualifications professionnelles se basent sur les activités réalisées par les guides touristiques. En Allemagne, la profession de guide touristique n'est pas structurée d'une manière homogène, d'où l'existence de qualifications et de formations différentes. L'association fédérale des guides touristiques. - BVGD) est la plus grande organisation allemande qui encourage un haut niveau de formation et un profil professionnel commun pour ce métier. Au delà de la BGVD, il y a nombreux guides touristiques ainsi que quelques associations de guides touristiques indépendants. Ces guides touristiques n'arrivent pas toujours à obtenir une certification formelle et les associations des guides indépendants acceptent des membres sans tenir compte de leur niveau de qualification.

Dans ce contexte, 2 compétences ont été ajoutées à l'annexe allemande portant sur les profils professionnels du secteur du tourisme de « Guide interprète » et de « hôte interprète » :

- administration et gestion marketing;
- communication dans une deuxième langue

Par conséquent, les professionnels allemands concernés par les activités d'interprétation du patrimoine dans le secteur du tourisme, notamment les guides touristiques, peuvent acquérir les compétences et les qualifications nécessaires pour offrir des services de qualité.